

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Rapport

Sophie Tardy-Joubert

Le CCNE se prononce pour ouvrir la PMA aux femmes seules et en couple, mais contre l'autoconservation ovocytaire et la GPA

Page 5

■ Le rendez-vous du patrimoine

Annabelle Pando

Le notariat adresse au législateur ses vœux de réformes en faveur des familles

JURISPRUDENCE

Page 8

■ Personnes / Famille

Jean-Marie Hisquin

Gestation pour autrui, retranscription d'actes d'état civil étrangers et adoption (Cass. 1^{er} civ., 5 juill. 2017)

CULTURE

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Une pièce manquée dérobée

ACTUALITÉ

Rapport



Le CCNE se prononce pour ouvrir la PMA aux femmes seules et en couple, mais contre l'autoconservation ovocytaire et la GPA ^{129a6}

Sophie TARDY-JOUBERT

Le 27 juin dernier, le Comité national d'éthique rendait son avis sur les demandes sociétales de recours à l'assistance médicale à la procréation. Les *Petites Affiches* étaient dans la salle.

La salle de la Maison de la chimie était comble pour la remise de l'avis du Comité national d'éthique sur les demandes sociétales de recours à l'assistance médicale à la procréation. Cet avis était attendu de longue date : le CCNE a commencé à travailler sur le sujet en 2013, alors que le « Mariage pour tous » divisait le pays. Le 27 juin dernier, le Comité présentait à la presse trois avis. Le premier portait sur l'autoconservation ovocytaire chez les femmes jeunes, le deuxième sur la demande d'aide médicale à la procréation par des couples de femmes ou des femmes seules, et le troisième sur la gestation pour autrui. Sur ces sujets mêlant médecine et revendication égalitaire, intime et collectif, les représentants du comité consultatif ont manifestement eu du mal à se positionner. S'ils ont décidé d'ouvrir l'insémination artificielle avec donneur aux femmes seules et aux femmes en couple, ils se sont montrés beaucoup plus réservés sur l'autoconservation ovocytaire et sur la GPA, pour

laquelle ils ont demandé un renforcement des moyens de prohibition.

L'après-midi même, la presse nationale et les réseaux sociaux s'emballaient : le Comité consultatif d'éthique avait dit « oui » à la PMA pour les couples de femmes et les femmes seules. « Une révolution », pour les journalistes couvrant la conférence de presse. Et pour cause : la PMA est aujourd'hui ouverte aux seuls couples hétérosexuels souffrant d'infertilité. S'ils sont seulement consultatifs, les avis du CCNE sont une référence importante pour les législateurs. Favorable à l'extension de la PMA aux femmes seules ou en couple homosexuel, Emmanuel Macron avait d'ailleurs précisé dans une lettre ouverte aux personnes LGBT, datée du 16 avril, qu'il attendrait, pour légiférer sur la PMA, que le Comité national ait rendu un avis « pour pouvoir construire un consensus le plus large possible ». Depuis la fin du mois de juin, voilà qui est désormais chose faite.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34